



FORMATION

EVALUER ET VALORISER L'IMPACT DE SA STRUCTURE



> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, le/la stagiaire sera capable de :

- Établir les objectifs et les enjeux de sa démarche d'évaluation d'impact
- Formuler les hypothèses d'impact de sa structure
- Amorcer les premières étapes de l'évaluation d'impact et organiser l'ensemble de la démarche
- Définir un plan de valorisation adapté à ses enjeux

> PROGRAMME

- Sens, utilité et enjeux d'une évaluation d'impact
- Cartographie des parties prenantes
- Hypothèses d'impact et Théorie du Changement
- Périmètre stratégique d'évaluation
- Critères et indicateurs pour évaluer - Focus sur le référentiel Valor'ESS
- Collecte et analyse des données
- Valorisation des résultats

> MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Questionnaire de pré-positionnement.
- Alternance entre apports théoriques et mise en pratique sur le cas pratique (structure) de chacun.e
- Mobilisation de l'expérience des participants
- Manipulation de l'outil Valor'ESS

CODE DE LA FORMATION

TES25-12-GR

LIEU

Chambéry (lieu à préciser)

PUBLIC

Dirigeant, responsable, chargé.e de mission RSE, chargé.e de projet mesure d'impact.

PRÉREQUIS

Être au clair sur la raison d'être et la mission de sa structure, connaître son écosystème

DATES & DURÉE

Les 21 avril et 7 mai 2026

Soit 14h (2 jours)

INTERVENANT

Anne-Sophie SIRGUE, Accompagnatrice de la transition écologique et sociale, Bardane

TARIFS PAR PERSONNE

Adhérents CRESS ou UDES : 700 €*

Non-adhérents : 800 €*

**Tarifs nets de taxes : la CRESS AuRA est exonérée de TVA au titre de la formation professionnelle continue (art. 261.4.4a du CGI).*

Les frais d'hébergement, repas, transport, etc. sont à la charge du participant.

Pour une formation en INTRA dans votre structure, merci de nous contacter.

> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Production d'une première version d'outils appliqués à sa structure :
 - cartographie des parties prenantes,
 - hypothèses d'impact,
 - ébauche de carte mentale des critères et indicateurs,
 - plan de collecte des données

> SUIVI APRÈS FORMATION

- Questionnaire de satisfaction



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Formation co-conçue avec l'UDES et avec le soutien de l'Etat



Pour toute personne en situation de handicap, nécessitant une adaptation physique ou pédagogique, merci de contacter notre équipe afin de mettre en place un accompagnement spécifique.

Notre organisme est certifié QUALIOPI, ce qui ouvre droit à une prise en charge des formations, sous conditions d'éligibilité.

Numéro déclaration d'activité :
84630489263

CONTACT ADMINISTRATIF

CRESS Auvergne-Rhône-Alpes
04 78 09 11 97
formation@cress-aura.org

INSCRIPTION EN LIGNE
CLIQUEZ ICI



La CRESS Auvergne-Rhône-Alpes est l'organisation qui assure à l'échelle régionale la représentation, la promotion et le développement des associations, fondations, coopératives, mutuelles, sociétés commerciales de l'ESS. Elle est reconnue par la loi sur l'ESS de juillet 2014 (art 6).

Chambre Régionale de L'Économie Sociale et Solidaire d'Auvergne-Rhône-Alpes

Site de Clermont-Ferrand • siège social :
41 rue de Blanzat
63100 Clermont-Ferrand

Site de Lyon • siège administratif :
11 rue Auguste Lacroix
69003 Lyon

04 78 09 11 97 - info@cress-aura.org - www.cress-aura.org

Association Loi 1901 - SIRET : 331 408 039 00062

